



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-onzième session

191 EX/4.INF.3
PARIS, le 12 avril 2013
Anglais et français seulement

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

RAPPORT FINAL DU FORUM PANAFRICAIN « SOURCES ET RESSOURCES POUR UNE CULTURE DE LA PAIX » LUANDA (ANGOLA), 26-28 MARS 2013

Résumé

Le présent document (191 EX/4.INF) contient le Rapport final du Forum panafricain sur la culture de la paix, organisé conjointement par l'UNESCO, l'Union africaine et le Gouvernement de l'Angola qui s'est tenu à Luanda (Angola) du 26 au 28 mars 2013.

Ce Rapport a été transmis officiellement à la Directrice générale de l'UNESCO par le Rapporteur général de ce Forum, S. E. M. Olabiyi Babalola Joseph Yai, ancien Ambassadeur et Délégué Permanent du Bénin auprès de l'UNESCO, le 11 avril 2013.

**FORUM PANAFRICAIN « SOURCES ET RESSOURCES POUR UNE CULTURE DE LA PAIX »,
LUANDA (ANGOLA), 26-28 MARS 2013**

RAPPORT FINAL¹

Du 26 au 28 mars 2013 s'est tenu à Luanda, sous le haut patronage de Son Excellence M. José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola, le Forum panafricain « Sources et Ressources pour une culture de la paix » organisé conjointement par l'UNESCO, l'Union africaine et le Gouvernement de l'Angola.

Comme l'indique la note conceptuelle du forum :

« L'objectif de ce Forum panafricain est de s'appuyer sur les sources d'inspiration et sur le potentiel des ressources culturelles, naturelles et humaines du continent pour identifier des pistes d'action concrètes permettant de construire une paix durable, entendue comme pierre angulaire du développement endogène et du panafricanisme. S'inspirant des principes énumérés dans la Charte de la renaissance culturelle africaine, l'UNESCO et l'Union africaine sont convaincues « que la diversité culturelle et l'unité africaine constituent un facteur d'équilibre, une force pour le développement économique de l'Afrique, la résolution des conflits, la réduction des inégalités et de l'injustice au service de l'intégration nationale". Rappelons aussi que ce Forum se place dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence de l'UNESCO. Il vise également à contribuer à la mise en œuvre des programmes sur l'intégration régionale, la paix, la sécurité et la démocratie établis par le Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine. Ce Forum s'inscrit également dans le cadre des célébrations du 50^{ème} Anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine. »

SÉANCE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture du forum a été rehaussée par la présence du Président de la République de l'Angola, S.E. M. José Eduardo dos Santos, de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova et du Vice Président de la Commission de l'Union Africaine, S.E. M. Erastus Mwencha.

Mme Irina Bokova, Directrice générale, a remercié les autorités angolaises pour l'accueil et l'organisation du forum et a indiqué que ce forum était une opportunité pour l'UNESCO et les africains de réfléchir ensemble à la façon de contribuer l'un des plus grands enjeux du moment : la paix. La Directrice générale a notamment relevé le fait que ce forum se tienne en Angola, pays qui après de longues années de guerre a réussi à construire une paix durable, démontrant que la recherche de la paix est inséparable du développement durable, de la participation des jeunes et des femmes, du respect des cultures et des identités.

S.E. M. Erastus Mwencha, Vice Président de la Commission de l'Union Africaine, a d'abord remercié, au nom de la Présidente de la Commission, le pays hôte pour l'organisation de ce forum. Il a ensuite souligné l'importance du travail réalisé par l'UNESCO pour le développement de l'Afrique dans les domaines de l'éducation, la culture et les sciences. Il a aussi rappelé l'importante

¹ **Rapporteur général** : S.E. M. Olabiyi Babalola Joseph Yai, ancien Ambassadeur et Délégué Permanent du Bénin auprès de l'UNESCO.

Co-Rapporteurs :

- M. Firmin Edouard Matoko, Directeur du Bureau de Liaison avec l'UA et la CEA et Représentant de l'UNESCO auprès de l'Éthiopie.
- M. Alfonso Valentim, Directeur du Cabinet d'Études, Planification et Statistiques, Ministère de la Culture de l'Angola.

contribution de l'Histoire Générale de l'Afrique et son utilité pédagogique. Il a enfin noté que le thème du forum rejoignait celui du 50ème anniversaire de l'OAU/UA qui sera célébré cette année et portera sur le « Panafricanisme et la Renaissance africaine ». Il a enfin conclu en soulignant que paix et développement étaient indissociables.

Etaient également présents d'éminentes personnalités invitées d'honneur dont les contributions ont montré encore une fois la nécessité de promouvoir une culture de la paix en Afrique en se fondant sur les valeurs et traditions africaines et sur les expériences locales de prévention et résolution des conflits.

S.E. M. Joaquim Chissano, Ancien Président de la République de Mozambique, a insisté sur la relation entre paix et gouvernance et a indiqué que les questions liées à la gouvernance et à l'exercice de l'autorité deviennent causes de conflits au fur et à mesure que les citoyens accèdent à des niveaux supérieurs d'éducation et de formation. Le développement d'une culture de la paix exige donc au niveau des Etats la mise en œuvre de politiques inclusives et l'instauration d'un dialogue permanent en vue de la résolution des conflits et de la promotion de la citoyenneté.

M. Federico Mayor, ancien Directeur général de l'UNESCO, a rappelé que la culture de la paix était au cœur de la mission de l'UNESCO. Il a souligné que le fait que ce forum se tienne en Afrique, berceau de l'humanité, était un message pour le monde entier et pour les jeunes en particulier.

Mme Bineta Diop, Présidente de Femmes Afrique Solidarités (FAS), a pour sa part noté que sans la paix et la sécurité, il ne peut y avoir de développement pour tous. Elle a aussi rappelé le rôle primordial des femmes africaines dans la recherche de la paix et plaidé pour une plus grande implication de celles-ci dans les règlements de conflits.

S.E. M. José Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola, a enfin ouvert les travaux du forum en déclarant notamment que la guerre était une calamité et que la paix était une nécessité impérieuse pour assurer le développement de tout le continent africain. Il a souligné que la consolidation de la paix était le fruit de la réconciliation, le pardon, la confiance et l'acceptation de l'autre. La paix nécessite un engagement sans relâche de toute la société à tous les niveaux (politique, économique, social, culturel, juridique, militaire). Les jeunes d'aujourd'hui doivent être formés aux valeurs de la culture de la paix et de la tolérance pour qu'elles deviennent patrimoine moral de la société.

DÉROULEMENT DES DÉBATS

Les débats du forum auxquels ont participé des représentants d'une trentaine d'Etats membres africains, des experts indépendants et représentants d'organisation et associations professionnelles et de la société civile se sont déroulés en tables rondes plénières et en ateliers autour de trois thèmes principaux:

- Sources et ressources culturelles pour une paix durable en Afrique
- L'enjeu des ressources naturelles : sources de conflits ou opportunité d'un développement durable
- Ressources humaines pour la paix et le développement durable : le grand défi de la jeunesse africaine.

Les présentations et les débats ont apporté un regard nouveau sur les sources et ressources africaines nécessaires pour construire et promouvoir une paix durable sur le continent. Le constat général est que les ressources sont énormes mais, de manière générale, elles ne sont pas connues et exploitées de manière rationnelle pour soutenir le développement et la paix. Qu'il s'agisse de ressources humaines ou matérielles, qu'il s'agisse de richesses culturelles matérielles

et immatérielles, il y a une nécessité impérieuse de disposer d'outils qui en permettent la valorisation et l'exploitation.

La première table ronde présidée par S.E. M. Banza Mukalay Nsungu, Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la R. D. Congo et Président de la Conférence des Ministres Africains de la Culture, a été consacrée aux sources et ressources culturelles pour une paix durable en Afrique.

Les participants ont souligné le caractère fondamentalement solidaire des cultures africaines dans lesquelles prévalent les valeurs de paix, de tolérance et de respect de l'autre. Ces valeurs sont ancrées dans les pratiques traditionnelles de prévention de conflit que l'on retrouve encore aujourd'hui dans un grand nombre de pays. Parmi les ressources les plus citées en référence à cette particularité de la culture africaine, on peut retenir les pratiques de prévention et règlement des conflits telles que la parenté à plaisanterie, le rôle de médiation des chefs traditionnels et religieux, les systèmes juridiques traditionnels locaux, etc. Toutes ces valeurs et pratiques doivent être valorisées au quotidien et devraient faire partie des programmes d'enseignement dès le plus jeune âge. Les valeurs de la culture de la paix doivent être prises en compte dans les politiques éducatives nationales et dans les curricula scolaires. Elles doivent aussi faire l'objet d'une reconnaissance académique à travers des travaux de recherche et des publications pour les faire connaître au grand public. Les jeunes africains sont souvent exposés à certaines influences culturelles d'origine étrangère néfastes au regard des mœurs locales. Dans un tel contexte, il est impératif de promouvoir des actions culturelles fondées sur l'identité et les valeurs locales. Les participants ont aussi noté que l'Afrique devrait accorder plus d'attention aux potentialités économiques de la culture et à sa contribution au développement. Ils ont enfin estimé que l'Afrique devrait se « décomplexer » au regard de la richesse de ses ressources et de ses expériences endogènes en matière de prévention et résolution des conflits.

La deuxième table ronde présidée par S.E. M. João Teta, Secrétaire d'Etat, Ministère des Sciences et Technologies de la République de l'Angola, consacrée aux ressources naturelles et leur rôle en tant que sources de conflits ou opportunités pour un développement durable a repris le constat déjà connu d'un continent riche en ressources naturelles qui paradoxalement ne contribuent pas à son développement.

Ces ressources qui, dans la plupart des cas, traversent plusieurs frontières et ne se limitent pas à un seul pays représentent pourtant des opportunités inestimables de développement et d'intégration régionale. On constate cependant que celles-ci sont sources de crises et de conflits au niveau régional. Plusieurs raisons ont été évoquées dont principalement: la mauvaise gouvernance et la non répartition équitable des produits des ressources naturelles entre les communautés bénéficiaires, l'absence de politiques nationales, l'exploitation incontrôlée et la surexploitation, et surtout l'absence d'outils permettant de répertorier les ressources naturelles existantes en vue d'une meilleure exploitation (on estime par exemple que seulement 30% des ressources sont exploitées par manque d'informations scientifiques sur leurs emplacements). Les participants ont aussi noté que certains conflits provenaient de l'extérieur car ces ressources représentent des enjeux géostratégiques inégalables. Il importe enfin de noter que les ressources naturelles dont dispose l'Afrique (eau douce, ressources marines, écosystèmes naturels, ressources minières et minérales) sont à considérer avant tout comme des atouts pour la paix et le développement et qu'il appartient aux leaders africains de prendre les mesures nécessaires pour les protéger. Des politiques nationales impliquant les communautés locales et les jeunes, l'élaboration de stratégies spécifiques tenant compte des traditions locales de gestion des richesses naturelles ainsi que les savoir-faire autochtones liés à la conservation des écosystèmes sont indispensables aussi bien au niveau national qu'au niveau régional. Il a été aussi question des économies verte et bleue, sources d'emplois nouveaux et générateurs de revenus. Il est désormais démontré que la transition vers ces économies va augmenter les perspectives d'emploi et offrir une opportunité unique pour la jeunesse africaine d'améliorer leur bien être. Il est donc important de prendre en considération cette question à tous les niveaux à travers un plaidoyer

renforcé et de l'intégrer dans toutes les politiques de l'emploi et de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle.

La troisième table ronde présidée par S.E. M. Anatole Collinet Makosso, Ministre de la Jeunesse et de l'Education civique de la République du Congo et Président de la Conférence des Ministres africains de la Jeunesse, s'est penchée sur les défis de la jeunesse africaine.

Le premier constat est celui d'une jeunesse qui représente une grande part de la population et qui se trouve confrontée aux problèmes d'insertion professionnelle, de formation inadéquate et d'une absence de participation citoyenne. Le deuxième constat est celui d'une jeunesse qui se sent exclue des processus de décision qui la concerne et de ce fait génère des frustrations et des comportements de révoltes parfois violentes. Il faut reconnaître que la jeunesse constitue un potentiel pour la construction de la paix. Les jeunes d'aujourd'hui seront les responsables de demain et il est nécessaire de leur donner dès à présent la formation indispensable car c'est à cet âge qu'ils peuvent développer un état d'esprit favorable à la culture de la paix. Dans le même sens, on devrait donner les moyens aux jeunes et en particulier aux jeunes femmes de s'émanciper à travers l'entrepreneuriat. L'éducation et le savoir qui assurent une indépendance économique sont des éléments essentiels pour promouvoir une culture de la paix et de la non-violence. La mobilisation des jeunes pour la culture de la paix passe aussi par les mouvements associatifs, la formation et la sensibilisation aux problématiques de la paix, de la non-violence, des droits humains, de la démocratie, etc. Des expériences de ce genre existent déjà en Afrique et méritent d'être valorisées.

La dernière session plénière « Construire un multi-partenariat en faveur d'une culture de la paix en Afrique - Agissons pour la paix » a marqué le lancement d'un Mouvement panafricain par l'expression d'engagements concrets en faveur d'une culture de la paix de la part d'un ensemble de partenaires gouvernementaux et intergouvernementaux tels que les Ministres de la culture, de la jeunesse et sport, de la science et technologie, de l'éducation de cinq pays africains présents au forum, les représentants de la Banque africaine de développement, de l'Union monétaire des Etats d'Afrique de l'Ouest, de l'Union du Fleuve Mano, de la Commission du Golfe de Guinée et d'Agences du système des Nations Unies.

Avec des représentants de fondations, d'organisations du secteur privé et de la société civile au total une trentaine de personnalités, se sont engagées dans ce mouvement sous l'égide de l'UNESCO et de l'Union africaine. Des messages audiovisuels de soutien et d'adhésion à ce mouvement sont venus également des personnalités africaines et de la diaspora, telles que : Arch. Desmond Tutu, Forest Whitaker, Manu Dibango, Salif A'Salfo, Mo Ibrahim et Amadou Mahtar M'Bow.

Ce mouvement vient renforcer la Campagne « Agissons pour la paix » lancé par l'Union africaine en 2010. Un certain nombre de pays ont manifesté au cours du Forum leur intérêt pour la mise en œuvre de cette Campagne au niveau national. A ce sujet, il est à noter que l'Angola, a déjà lancé cette Campagne sur tout le territoire national.

A la veille du Forum, le 25 mars, sous l'impulsion de la Commission nationale angolaise pour l'UNESCO, la Campagne nationale pour une culture de la paix a été lancée avec la participation de plus de trois mille jeunes issus d'organisations faisant partie du Conseil national de la jeunesse angolaise. Cette Campagne se déroule en ce moment et continuera jusqu'à la fin de l'année par des manifestations artistiques : musique, théâtre, danse, littérature et médiatiques par des affiches et des bannières publicitaires dans les lieux publics, des émissions et des spots de télévision et de radio ainsi qu'une très large diffusion de messages SMS par les opérateurs de téléphonie mobile locaux (plus de 10 millions d'abonnés ont déjà été touchés).

Le secteur privé angolais a été étroitement associé au Forum et s'est dit disposé à coopérer avec l'UNESCO et l'Union africaine dans le lancement officiel de la campagne et du mouvement pour la promotion d'une culture de la paix dans d'autres pays africains.

Les conclusions des débats en plénière et en ateliers ont fourni les éléments pour l'élaboration d'un Plan d'action assorti de recommandations et propositions d'actions pour la construction d'une culture de la paix en Afrique.

Ce Plan d'action adopté en séance plénière s'adresse à toutes les composantes de la société africaine : dirigeants politiques, institutions nationales et régionales, société civile, associations communautaires, mouvements de jeunesse et organisations de femmes, leaders religieux et traditionnels, entrepreneurs et dirigeants du secteur privé, etc.

Sa mise en œuvre fera l'objet d'un suivi permanent de la part des deux institutions ayant été associées à l'organisation du présent forum, l'Union Africaine et l'UNESCO.

ANNEXES :

- *Plan d'action en faveur d'une Culture de la paix en Afrique « Agissons pour la paix »*
- *Résolution de soutien au Plan d'action*

**FORUM PANAFRICAIN “SOURCES ET RESSOURCES POUR UNE CULTURE DE LA PAIX”,
LUANDA (ANGOLA), 26-28 MARS 2013**

PLAN D’ACTION
EN FAVEUR D’UNE CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE
« AGISSONS POUR LA PAIX »

Ce Plan d’action s’adresse à toutes les composantes de la société africaine : dirigeants politiques, institutions nationales et régionales, société civile, associations communautaires, mouvements de jeunesse et organisations de femmes, leaders religieux et traditionnels, entrepreneurs et dirigeants du secteur privé, etc. afin que chaque organisation ou institution puisse se l’approprier et s’en inspirer pour la programmation et la mise en œuvre de leurs programmes et activités à court, moyen et long terme.

1. SOURCES ET RESSOURCES CULTURELLES POUR UNE PAIX DURABLE EN AFRIQUE

Objectif 1.1 : Valoriser la contribution de la culture africaine au dialogue et à la réconciliation
--

Recommandations générales

- La culture de la paix au quotidien devrait être reflétée de manière transversale dans tous les programmes de l’Union africaine et de l’UNESCO
- La culture – source d’énergie, de dignité, d’innovation, d’espoir et d’une vie créatrice des peuples - ne doit pas être instrumentalisée pour justifier ou exacerber les conflits
- La culture, reflet des valeurs esthétiques, éthiques et spirituelles, en amont des tensions et des conflits doit être valorisée conformément à la doctrine selon laquelle il vaut mieux prévenir que guérir
- Les liens entre culture et paix doivent être mis en exergue, les deux s’inscrivant dans le temps long par une pratique quotidienne, qui se résument par différentes « manières de vivre ensemble »
- La culture et les valeurs africaines ne devraient pas être traitées soit par une approche négative soit par une approche essentialiste et immuable. Il faudra éviter ce risque en replaçant ces valeurs au sein des valeurs universelles tournées vers l’avenir et en veillant à éviter leur manipulation et leur instrumentalisation
- Les pratiques de la paix issues des traditions africaines, telles que les évocations bénéfiques issues de la vie créatrice des peuples, comme l’usage du mot *paix* en tant que salut quotidien doivent être valorisées
- Une éthique du pouvoir et d’une gouvernance résolument orientée en faveur de la culture de la paix doit être promue
- La centralité de la communauté et celle des chefs traditionnels et religieux mettant l’accent sur la parole qui engage devraient être reconnue
- Le rôle des grands témoins et les garants de la paix – sages, chefs traditionnels et religieux – devraient être mis en valeur
- Le développement devrait être conçu comme une vaste entreprise de l’éducation et l’éducation comme une vaste entreprise du développement, toutes deux irriguées par les principes de la culture de la paix

Propositions d’actions

- Identifier/cartographier tous les facteurs, acteurs et institutions qui alimentent les conflits ainsi que ceux qui les préviennent / les désamorcent avec une attention particulière aux processus qui tiennent compte des traditions et pratiques locales
- Mettre en place un cadre de politiques cohérentes permettant à toutes les identités de se conjuguer harmonieusement et de consolider le processus de culture de la paix

- Concevoir un cadre conceptuel et opérationnel transversal qui mobilise notamment l'éducation, le patrimoine et l'histoire afin de s'assurer que la notion de culture de la paix est présente dans les politiques publiques, avec un accent particulier sur la recherche-action
- Faire un plaidoyer au niveau continental pour l'intégration de la culture de la paix comme sujet à part entière dans les systèmes éducatifs en insistant notamment sur la relecture des manuels scolaires afin d'éliminer tout stéréotype culturel, sexiste, ethnique, linguistique et religieux, l'enseignement des langues africaines et particulièrement transfrontalières, sur la transmission des mécanismes traditionnels de prévention et résolution des conflits, sur l'utilisation de l'Histoire générale de l'Afrique, etc.
- Elargir le recours aux mécanismes traditionnels de résolution de conflits et promouvoir les bonnes pratiques et mécanismes de réconciliation ayant déjà porté des résultats tangibles sur le continent
- Lancer un appel à tous les pays africains pour que le Fonds du Patrimoine Africain soit doté de ressources adéquates (le patrimoine étant une source de connaissance, de conscience, de sentiment d'appartenance et haut lieu de dialogue par excellence)
- Sensibiliser les communautés locales et la jeunesse à la mise en valeur de ce patrimoine, matériel et immatériel, ainsi que dans la recherche d'un équilibre entre impératifs du développement et préservation du patrimoine avec un tourisme interculturel et intercommunautaire
- Etablir un répertoire des personnalités africaines, hommes et femmes, qui ont contribué à la paix et à la reconnaissance de la culture africaine
- Promouvoir les mécanismes permanents de dialogue communautaire et de réconciliation au niveau local, avec la participation de toutes les composantes de la société
- Mettre au point un programme de recherche-action sur les méthodes endogènes de prévention et résolution des conflits en Afrique, avec notamment un système de bourses pour jeunes chercheurs africains
- Appuyer le Groupe de Sages de l'Union Africaine, au niveau local, national ou régional dans ses actions en faveur de la paix en Afrique

Objectif 1.2 : Renforcer les relations entre Education et Culture pour construire des parcours d'éducation et de formation efficaces afin de promouvoir la culture de la paix en Afrique

Recommandations générales

- La culture de la paix, les langues et l'histoire de l'Afrique doivent faire partie intégrante des systèmes d'éducation formelle et non formelle et en particulier dans la formation des enseignants
- Les bonnes pratiques en matière d'éducation à la culture de la paix devraient être valorisées et diffusées à travers le continent
- L'utilisation systématique de l'Histoire générale de l'Afrique devrait être promue comme outil pédagogique de référence pour l'enseignement de la culture de la paix
- L'enseignement des langues locales, des dialectes et l'histoire de l'Afrique dans les écoles africaines afin de combler le gap entre tradition et modernité doit être promu, ainsi que l'utilisation du théâtre, des musiques, danses et arts afin de promouvoir la culture de la paix à l'école
- Les systèmes éducatifs publics et privés doivent intégrer l'acquisition de compétences pratiques afin de mieux préparer les diplômés à faire face à toutes les situations y compris la promotion de la culture de la paix
- Le rôle des religions et des spiritualités devraient être renforcé dans l'enseignement des valeurs de la culture de la paix

Propositions d'actions

- Encourager et appuyer les Etats à réviser les programmes scolaires à tous les niveaux d'enseignement afin d'introduire la culture de la paix dans les systèmes d'éducation formelle et non formelle
- Investir davantage sur la recherche orientée vers des actions qui aide à la promotion de valeurs africaines favorables à la culture de la paix ; en particulier, faire davantage recours aux chercheurs locaux et renforcer la valeur ajoutée de la nouvelle université panafricaine
- Encourager les Etats membres à développer des programmes et des politiques qui favorisent l'utilisation du théâtre, la musique, la danse et l'art pour la promotion de la culture de la paix ; une approche holistique intégrée dans les curricula et des approches au service des plates-formes formelles et informelles de promotion de la culture de la paix
- Utiliser davantage les approches consultative et collaborative pour développer des programmes pour l'éducation à la paix comme celles utilisées dans la CEDEAO avec un focus sur la formation des formateurs
- Créer des activités extra-scolaires particulièrement pour les enfants et les jeunes telles que des programmes faisant la promotion de la culture de paix dans les stations radiophoniques et de télévision locales
- Organiser une Conférence conjointe UNESCO-Union Africaine des Ministres de l'éducation et de la culture afin de renforcer le lien entre éducation et culture ainsi que la promotion de la culture de la paix (Cf. Sommet de l'UA, Khartoum 2006)

Objectif 1.3 : Développer l'économie de la culture, génératrice d'emploi pour la jeunesse, dans la vision du développement durable du continent

Recommandations générales

- Le développement d'une plate-forme conceptuelle pour traiter du processus de réconciliation regroupant entre autres des facteurs transversaux tels que l'économie, les ressources naturelles et culturelles, la gouvernance
- La promotion du tourisme interne et les échanges culturels afin d'encourager une meilleure prise en compte de la diversité culturelle
- Le développement et l'utilisation des médias, des technologies de l'information et de la communication (TIC) afin de promouvoir la culture de la paix. Le média est un partenaire crucial dans le façonnement des consciences des personnes et l'inculcation de la culture de la paix
- La promotion d'une industrie culturelle au niveau scolaire : le patrimoine matériel et immatériel pour la paix ainsi que pour la création d'emplois pour les jeunes dans le secteur des industries de la culture et de la création
- La création d'opportunités d'accès au financement à destination des acteurs du monde de la culture afin de contribuer au développement économique national
- Les Etats membres doivent être encouragés à tous les niveaux à ratifier et appliquer la Charte pour la Culture et la Renaissance Africaine car elle contient également d'importantes dispositions de promotion de la culture pour le développement
- Un Sommet des Chefs d'Etats de l'UA devrait être dédié aux questions liées à la culture et en particulier sur la question des industries culturelles et l'économie de la culture

Propositions d'actions

- Encourager les Etats membres à faciliter la création d'un environnement favorable au développement et à l'amélioration du tourisme culturel
- Inviter les Ambassades africaines à diffuser les industries culturelles et créatives africaines pour leur popularisation, leur promotion et leur développement

- Mettre en place une base de données avec des informations pertinentes pour les acteurs du monde de la culture (telles que les opportunités disponibles, les critères de qualité, les standards internationaux, la protection des droits de propriété intellectuelle) afin d'améliorer la production culturelle
- Appuyer le développement de politiques nationales favorisant l'entrepreneuriat des jeunes par des programmes visant l'entrepreneuriat social et l'emploi des jeunes dans le domaine des industries culturelles (artisanats, arts, musique, festivals, cinéma, ...)
- Inciter les Etats à adopter une législation appropriée à réguler la création et la vie de tous les moyens de communication, y compris ceux issus des nouvelles technologies

2. LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES POUR LA PRÉVENTION DES CONFLITS ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectif 2.1 : Promouvoir la coopération et la diplomatie scientifique pour le partage des ressources transfrontalières

Recommandations générales

- L'engagement politique pour une meilleure gestion des bassins hydrographiques et pour assurer la durabilité des ressources partagées devrait être encouragé au plus haut niveau
- Les capacités des universités et l'implication des scientifiques et des universitaires de la région dans la production de connaissances pour une bonne gestion des ressources transfrontalières, notamment au niveau des réserves de biosphère transfrontières et des bassins hydrographiques devraient être fortement renforcées et encouragées
- Des mécanismes de financement durable des initiatives transfrontières impliquant en priorité les ressources financières nationales devraient être mis en place pour assurer un partage équitable et une redistribution au niveau local des bénéfices issus de leur utilisation, notamment celles provenant du tourisme
- La coopération technique et interinstitutionnelle devrait être renforcée pour assurer la durabilité des initiatives transfrontières
- Les décideurs devraient être sensibilisés sur l'importance et l'utilité de la télédétection notamment pour la gestion des ressources partagées (eau, sols, zones côtières, forêts...) et mettre à la disposition des communautés locales les outils de télédétection pour la gestion des ressources naturelles avec l'appui de la communauté scientifique
- Une plus grande implication et participation de tous les acteurs notamment ceux de la base, dans la gestion des bassins hydrographiques et des réserves de biosphère transfrontières devrait être encouragée

Propositions d'actions

- Assurer une large diffusion du concept de « Réserve de biosphère pour la paix » en Afrique en valorisant en particulier l'expérience de la réserve de biosphère transfrontière du fleuve Sénégal pour susciter la création d'autres réserves du même type à travers le continent
- Inviter les Etats membres à intégrer le concept de « Réserve de biosphère pour la paix » en Afrique dans les formations à tous les niveaux et en particulier au niveau universitaire
- Encourager les Etats membres à faire des études interdisciplinaires et des inventaires de leurs ressources au niveau des frontières pour servir de base aux accords de gestion transfrontaliers
- Soutenir le Réseau des organismes de gestion des bassins hydrologiques africains afin de renforcer les échanges et les partages d'expériences et la coopération institutionnelle
- Soutenir la création d'un Institut régional de télédétection chargé de la promotion de la télédétection dans les prises de décision politiques et du suivi des conflits en Afrique au sein de l'Université Panafricaine

- Identifier le Grand Courant du Golfe de Guinée comme un laboratoire pour étudier et résoudre les défis liés aux écosystèmes marins et côtiers en Afrique en utilisant la télédétection avec le concours des universités de la région.

Objectif 2.2 : Renforcer le rôle des cosmogonies et connaissances traditionnelles et les savoir faire autochtones pour un développement durable
--

Recommandations générales

- Les Etats africains et les Nations Unies ont la responsabilité de s'occuper des questions de justice et de droits de l'homme relatifs aux peuples indigènes en tant que partie intégrante de leurs engagements en faveur de la paix et du développement durable. Ceci peut être accompli au moyen d'approches inclusives et de dialogue renforçant les droits de l'homme, la reconnaissance et le respect des spécificités culturelles
- Les autorités nationales doivent être encouragées à respecter, comprendre et valoriser les cultures indigènes, au regard de leur marginalisation et de leur abaissement. Cette reconnaissance peut prendre la forme d'une consécration juridique comme c'est le cas en République du Congo, au Burundi, en République Centrafricaine, au Rwanda etc. où les droits des peuples indigènes ont été incorporés dans le droit national
- La valorisation et le respect du savoir traditionnel par rapport à son mérite intrinsèque doivent aller de pair avec le respect des détenteurs dudit savoir, en l'occurrence les peuples indigènes. Cela implique le respect de leur droit d'être écouté, de participer au processus d'élaboration des politiques et à la prise de décision, de maintenir leurs spécificités culturelles et leur mode de vie, ainsi que leurs droits sur leurs terres et sur les ressources dont ils dépendent.

Propositions d'actions

Dans la perspective de la Conférence mondiale de l'AGNU sur les peuples indigènes en 2014 :

- L'UA doit assurer, avec l'appui du système des Nations Unies, la large diffusion des rapports de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, et les clauses pertinentes de la Charte africaine, qui explicitent la définition et le statut des peuples indigènes dans le contexte africain, afin de dissiper toute incompréhension et mauvaises interprétations
- Assurer une reconnaissance étendue des systèmes de savoirs traditionnels des peuples indigènes y compris ceux des femmes indigènes, au regard de leur importance pour les peuples indigènes et pour la société en général, ainsi que leurs contributions considérables aux autres systèmes de connaissance, notamment la science contemporaine, les systèmes de bonne gouvernance, la prévention et la résolution des conflits
- Protéger et sauvegarder les langues et les savoirs des peuples indigènes, y compris leur transmission intergénérationnelle. Les mécanismes de protection des droits de propriété intellectuelle des peuples indigènes doivent être renforcés, notamment à travers des protocoles communautaires et le renforcement des capacités, et les principes du partage équitable des bénéfices doivent être confirmés
- Développer des approches culturellement marquées dans le domaine de l'enseignement formel et dans la santé pour assurer le respect de la diversité des identités culturelles, des politiques et des pratiques de manière à renforcer la culture de la paix en Afrique
- Les autorités gouvernementales doivent initier un processus de dialogue formel avec les peuples indigènes et les organisations pertinentes de la société civile afin d'explorer ensemble les opportunités de résolution pacifique des conflits liés à l'exploitation et la gestion des ressources naturelles

Objectif 2.3 : Développer les économies verte et bleue génératrices d'emploi pour tous et spécialement pour la jeunesse.

Recommandations générales

- L'importance et la contribution des économies verte et bleue doivent être pleinement reconnues au regard des perspectives croissantes d'emploi et de l'opportunité unique qu'elles offrent à la jeunesse africaine d'améliorer son bien-être. Elles doivent donc être prises avec le plus grand sérieux à tous les niveaux à travers un plaidoyer supplémentaire et une plus grande intégration dans le cadre des actions et du processus de réforme en cours
- Le secteur de l'éducation doit s'assurer que tous les travailleurs sont dotés de connaissances, compétences et attitudes susceptibles de contribuer au développement durable. Il s'agit d'un des domaines clés de l'UNESCO qui préside la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable
- Il existe un besoin de créer une culture d'engagement et de participation de la jeunesse afin de réaliser que parvenir à la paix est un processus, un système, une situation, un cas de gestion. Ainsi, il y a la nécessité de créer un modèle innovant intégré qui aborderait la promotion de l'entreprise sociale et le développement de la culture de la paix en Afrique de manière intégrée. Il y a des avantages indéniables à utiliser une innovation intégrée dans la promotion de la culture de la paix, l'entreprise sociale et le développement de l'économie verte

Propositions d'actions

- Développer un plaidoyer supplémentaire à tous les niveaux (international, régional, sous-régional, national) sur l'importance et les opportunités à saisir dans la transition vers les économies verte et bleue, l'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) et définir les modalités d'une telle transition grâce à l'intégration dans les actions pertinentes et les processus de réforme en cours à tous les niveaux
- Encourager la création des réseaux d'échange (sur les connaissances pertinentes et les meilleures pratiques) parmi les acteurs de l'économie et de la société civile locale (les associations de femmes et des jeunes etc.) et les centres d'expertise aux niveaux national et international (y compris les universités virtuelles, les réseaux existant pertinents, etc.)
- Intégrer de manière substantielle dans l'ETFP, les connaissances et compétences en matière d'économies verte et bleue ainsi que l'éducation à la culture de la paix en vue de préparer la jeunesse aux différents emplois verts et bleus
- Faciliter l'entrepreneuriat des jeunes à travers des programmes d'entrepreneuriat social et d'emploi jeune dans les économies verte et bleue (tourisme écologique, recyclage, agriculture biologique, etc.)
- Adapter les mécanismes d'aide aux micro-entreprises engagées dans des projets innovants dans les secteurs suivants: agriculture, santé, énergies renouvelables, architecture écologique, etc. en mettant en place des mécanismes de formation, de contrôle et de suivi au niveau local

3. LES JEUNES, ACTEURS DU CHANGEMENT POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT

Objectif 3.1 : Promouvoir l'engagement et l'inclusion des jeunes dans la société

Recommandations générales

- Des politiques nationales de jeunesse inclusives et en ligne avec les instruments internationaux et régionaux, notamment avec la Charte africaine de la jeunesse sans oublier l'égalité des genres, doivent être formulées, révisées, ou si besoin est, développées avec la participation des jeunes
- Les systèmes d'éducation formelle et non formelle doivent inclure une éducation à la citoyenneté, à la paix, à la tolérance, aux droits de l'homme, etc. tout en prenant en considération la nécessité de revisiter le concept de l'éducation dans son ensemble. Ce concept mérite d'être repensé de façon novatrice

Propositions d'actions

- Encourager les Etats membres à signer et ratifier la Charte Africaine de la jeunesse et élaborer des plans d'action adaptés à chaque situation nationale. Un mécanisme de suivi et de monitoring devra être mis en place afin de suivre de façon systématique les progrès réalisés par chacun des Etats membres
- Créer un Observatoire Africain de la Jeunesse
- Mettre en place dans tous les Etats africains des formations des jeunes au leadership, à la citoyenneté, à la justice sociale, etc.
- Création d'un fonds pour promouvoir l'emploi des jeunes, avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD), en vue de favoriser l'entrepreneuriat social
- Mettre en place un système de diffusion de la Charte auprès des jeunes à travers les médias, les réseaux sociaux, l'audiovisuel, etc.

Objectif 3.2 : Développer l'utilisation des TIC et des medias et valoriser les modèles porteurs d'avenir pour la jeunesse africaine
--

Recommandations générales

- L'éducation des jeunes et le développement de leur esprit critique pour analyser et utiliser à bon escient l'information diffusée/reçue devrait être systématiques
- Les modèles constructifs et positifs contemporains et historiques (sportifs, musiciens, artistes, etc.) devraient être utilisés, diffusés et valorisés par les medias et à travers des événements sportifs et artistiques
- Les capacités des jeunes professionnels de l'information sur les questions de la culture de la paix devraient être renforcées afin de leur donner les outils nécessaires et les connaissances pertinentes pour sensibiliser/informer les populations
- Le sport comme instrument de lutte contre la violence et toutes les formes de discrimination devrait être impérativement promu
- Les politiques qui garantissent la liberté d'expression, le pluralisme des media et la sécurité des journalistes autant que l'accès universel à l'information doivent être promus dans tous les pays

Propositions d'actions

- Créer un Observatoire des médias pour la culture de la paix en mesure de déceler des messages incitant à la violence ou renforçant les stéréotypes d'une communauté vis-à-vis d'une autre et alerter les différentes instances étatiques et internationales pour prévenir les crises et les conflits

- Développer et créer des radios et centres multimédias communautaires et assurer la formation des journalistes locaux dans les domaines de la culture de la paix
- Soutenir les initiatives pour la paix à travers les activités sportives et l'enseignement des sports dans les contextes d'éducation formelle
- Elaborer des formations professionnelles et éthiques des médias et veiller à l'amélioration des conditions de travail des journalistes

Objectif 3.3 : Valoriser le rôle de la femme dans la société africaine en tant que gardienne des valeurs et promouvoir l'égalité des genres auprès des jeunes

Recommandations générales

- Les fondamentaux du patrimoine culturel immatériel africain doivent être revisités pour créer des passerelles avec la modernité et favoriser le transfert des savoirs intergénérationnels, tout en assurant l'égalité des genres et l'équité des opportunités pour tous
- La contribution des jeunes et des femmes en tant que sources de solutions et non de problèmes et en tant qu'acteurs de changements et de transformations sociales devrait être promue
- Le développement des mouvements associatifs féminins et la promotion du leadership féminin devraient être encouragés à tous les niveaux

Propositions d'actions

- Lancer un programme de recherche et de divulgation sur les pratiques traditionnelles de prévention et de résolutions des conflits, qui valorisent le rôle de la femme africaine
- Produire des outils de communication pour sensibiliser les parents sur la lutte contre les violences basées sur le genre (Information Education Communication IEC)
- Renforcer la coopération avec les Centres et les ONGs spécialisés (CIEFFA, FAS, FAWE, GCYC Malawi, Réseau des femmes du Fleuve Mano, etc.) pour promouvoir l'éducation des jeunes filles et femmes
- Définir des indicateurs pour le suivi au niveau de chaque pays

4. ACTIONS EN VUE DE CREER UN MOUVEMENT CONTINENTAL SOUS L'EGIDE DE L'UNION AFRICAINE ET DE L'UNESCO

Objectif 4.1 : Créer un Mouvement continental et durable en faveur de la paix, capable de mobiliser les Etats africains, le secteur privé, les artistes et leaders africains, les organisations internationales et les acteurs du développement régional ainsi que les ONGs et les associations de terrain

Propositions d'actions

- Etablir des modalités concrètes de partenariat entre l'UNESCO, l'UA et les institutions de financement de développement en Afrique telles que la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale ainsi que les institutions financières régionales afin que celles-ci puissent inclure la culture de la paix dans leurs programmes de soutien aux pays en reconstruction post-conflit
- Créer un Groupe africain pour la culture de la paix composé de représentants de l'UA, de l'UNESCO et des acteurs clés du développement en Afrique – Banque africaine de développement, Banque mondiale, Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, communautés économiques régionales, fondations, secteur privé, société civile, etc.-. Cette structure ad-hoc qui sera chargée de la mobilisation des ressources et du suivi de la mise en œuvre du Plan d'action de Luanda

- Inviter la Commission de l'Union africaine et l'UNESCO à prendre les mesures appropriées pour la mise en place de mécanismes conjoints (Commission mixte UA/UNESCO) pour assurer le suivi et la mise en œuvre du Plan d'action
- Inviter tous les partenaires à inscrire leurs actions en faveur d'une paix durable dans le cadre du Mouvement continental et à faire vivre celui-ci sur le long terme
- Promouvoir les systèmes de mécanisme d'alerte précoce des crises existant au niveau national et régional et les renforcer en formant des opérateurs et médiateurs au niveau local, particulièrement en impliquant de plus en plus de femmes
- Elaborer un indice de la culture de la paix composite, résultat d'un ensemble d'indicateurs issus des huit domaines d'action de la culture la paix, qui puissent servir de base de monitoring de la culture de la paix au niveau local, national et régional
- Promouvoir des forums de réflexion pour impliquer tous les acteurs aux niveaux national, sous-régional et régional, faire le bilan des actions déjà entreprises, questionner les concepts fondamentaux - souvent source de malentendus et de manipulations - et contribuer à l'identification de pistes d'action novatrices pour la culture de la paix en Afrique

Objectif 4.2 : Renforcer la Campagne de l'UA « Agissons pour la paix » pour sensibiliser l'opinion publique et la jeunesse en particulier au rôle que chacun peut jouer pour construire et consolider la paix et la non-violence dans le quotidien

Propositions d'actions

- Inviter les Etats membres et les partenaires à soutenir les efforts de mobilisation des ressources financières et techniques pour la réalisation de la Campagne aux niveaux national et continental
- Inviter les Etats membres et les partenaires à soutenir la stratégie d'information et de communication de la Campagne
- Solliciter les artistes africains afin qu'ils relaient le message de la paix à travers le continent et les encourager à créer des œuvres susceptibles de sensibiliser les jeunes à la culture de la paix
- Renforcer la coopération entre l'UNESCO et l'UA pour la Campagne et en particuliers la célébration du 21 septembre, Journée internationale de la paix

**FORUM PANAFRICAIN « SOURCES ET RESSOURCES POUR UNE CULTURE DE LA PAIX »,
LUANDA (ANGOLA), 26-28 MARS 2013**

**RÉSOLUTION DE SOUTIEN AU PLAN D'ACTION
EN FAVEUR D'UNE CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE
« AGISSONS POUR LA PAIX »**

Rappelant que :

***La paix est essentiellement le respect de la vie.
La paix est le bien le plus précieux de l'humanité.
La paix est plus que la fin des conflits armés.
La paix est un comportement²;***

Remerciant le Gouvernement de la République de l'Angola pour l'organisation à Luanda du Forum panafricain en faveur d'une culture de la paix, qui a permis le lancement d'un Mouvement continental en faveur d'une Culture de la paix;

Félicitant également le Gouvernement de la République de l'Angola pour avoir mis en place une campagne nationale pour la promotion d'une culture de la paix ;

Remerciant également les Ministres et les représentants des Etats membres et des organismes de coopération régionale et sous-régionale ainsi que les organisations de la société civile qui ont participé activement aux travaux du Forum ;

Rappelant l'engagement fondamental de l'Union africaine et de l'UNESCO en faveur de la paix et du développement durable en Afrique ;

Prenant en considération que le Forum s'inscrit dans le cadre des célébrations du 50^{ème} anniversaire de l'OUA sous le thème « Panafricanisme et Renaissance Africaine » et de la Stratégie globale de l'UNESCO en faveur de la Priorité Afrique ;

Rappelant la Campagne « Agissons pour la paix », lancée par l'Union Africaine en 2010 ;

Convaincus que la construction d'une culture de la paix en Afrique nécessite une approche endogène, holistique et transdisciplinaire dans laquelle l'éducation, la culture, la communication et les sciences jouent un rôle primordial ;

Convaincus que la culture de la paix concerne la société africaine dans son ensemble y compris la diaspora

Nous, participants au Forum panafricain de Luanda sur la culture de la paix en Afrique:

- Prenons note de l'engagement pris par les différents partenaires pour la mise en œuvre des actions dans le cadre d'un Mouvement continental et de la Campagne internationale en faveur de la culture de la paix ;

² **Déclaration de Yamoussoukro**, Congrès international sur « La paix dans l'esprit des hommes », UNESCO 1989.

- Saisissons l'opportunité qu'offre la célébration du cinquantenaire de l'OUA/UA pour renouveler notre engagement à promouvoir une culture de la paix en Afrique ;
- Adoptons le Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique et encourageons tous les acteurs tant gouvernementaux que de la société civile à y prendre part en le mettant en œuvre aux niveaux local, national, régional et international ;
- Prions le Gouvernement de l'Angola de bien vouloir transmettre le présent Plan d'action aux organisations régionales africaines, à l'UNESCO et à l'ensemble des partenaires internationaux, bilatéraux et multilatéraux, ainsi qu'aux partenaires du secteur privé concernés ;
- Prions en particulier le Gouvernement de l'Angola de bien vouloir soumettre aux organes compétents de l'Union africaine, notamment le Conseil exécutif et l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement en vue des orientations nécessaires pour sa mise en œuvre au niveau continental ;
- Prions les Etats membres de mettre en place des mécanismes appropriés associant l'ensemble des partenaires nationaux (public et privé, leader traditionnels et religieux) pour assurer la mise en œuvre du Plan, notamment par la désignation de points focaux chargés de promouvoir la Campagne internationale en faveur de la culture de la paix ;
- Demandons à la Commission de l'Union africaine et à l'UNESCO, coorganisateur du présent forum, de bien vouloir prendre les mesures appropriées et de mettre en place des mécanismes conjoints (Commission mixte UA/UNESCO) pour assurer le suivi et la mise en œuvre du Plan d'action.

Fait à Luanda le 28 mars 2013